

pulait quelle était la charge de sûreté. La "Western", comme beaucoup d'autres compagnies locales, n'assure plus les navires et s'en tient à l'assurance des chargements, dans laquelle elle fait un fort chiffre d'affaires. La compagnie termine son année avec un actif de \$3,267,082.55, laissant, après déduction de tout le passif, un surplus en faveur des porteurs de polices de \$1,531,371.42.

LES ESCOMPTES EN ESPECES

Les opinions diffèrent beaucoup sur la manière d'employer les escomptes en espèces accordés pour prompts paiements par les manufacturiers et les marchands en gros. Certains marchands ont prétendu qu'ils devaient déduire l'escompte avant d'ajouter les frais de fret et de charroiyage, le coût des affaires et leur profit. En d'autres termes qu'ils devaient faire cadeau de l'escompte à leurs clients. Tel n'est pas notre avis, dit le journal "Farm Machinery". Tous les marchands en mesure de profiter des escomptes, devraient les considérer comme profits additionnels.

L'argent est le meilleur ami de l'homme, même s'il est la source de tous les maux. Les manufacturiers et les marchands en gros offrent un escompte en espèces, parce que l'argent vaut pour eux cette somme pour l'employer dans leur commerce. Si l'escompte vaut 5 pour cent pour un manufacturier, il vaut juste autant pour le marchand au détail. Il est vrai que ses fonds peuvent être déposés dans une banque et ne pas rapporter d'intérêt.

Mais qu'arriverait-il si le marchand devait emprunter l'argent qui lui permet de profiter des escomptes? Il faudrait qu'il payât un intérêt sur cet emprunt. Pourquoi alors le manufacturier disposerait-il de son argent sans recevoir une compensation? Voilà ce que signifient les escomptes en espèces.

Quand un marchand vend ses marchandises à terme, il charge un intérêt de 6 à 8 pour cent, jusqu'à ce que ces marchandises soient payées. En d'autres termes, il prête à son client l'argent avec lequel celui-ci achète, et cela à un intérêt convenu.

Considérons la chose à un autre point de vue—le marchand qui a de l'argent est en réalité un banquier. Aucun banquier ne prête d'argent sans demander un intérêt suffisant pour la bonne marche de ses affaires, et en faisant un profit qui crée un surplus. Le commerçant prête son argent quand il profite d'un escompte en espèces exactement comme il le fait quand il vend un article à terme. Il devrait donc retenir l'escompte et l'intérêt comme justement dûs et, sous aucune considération, il ne devrait faire profiter ses clients du fait qu'il a de l'argent disponible pour rencontrer ses obligations.



Du 7 au 14 mars 1910.

District d'Iberville

The Eastern Townships Bank vs Adel. Chaperon.

St-Bernard de Lacolle — Le lot 601, avec bâtisses.

Vente le 8 mars, à 11 heures a. m. à la porte de l'église paroissiale.

District de Joliette

Pierre Dumontier vs Rémi Deshy et al.

St-Barthélemy et St-Cuthbert—1o Les lots 425, 428, 725 et 322, situés à St-Barthélemy.

2o Le lot 137, situé à St-Cuthbert. Vente le 7 mars, à 1 heure p. m. à la porte de l'église St-Barthélemy pour les lots de cette paroisse et le 8 mars, à 10 heures a. m. à la porte de l'église de St-Cuthbert pour le lot de cette paroisse.

District de Richelieu

La Cie d'Assurance Mutuelle du Commerce vs Wm. Tucker.

St-Robert—Le lot 86, avec bâtisses. Vente le 9 mars, à 10 heures a. m. à la porte de l'église paroissiale.

District de Rimouski

L. M. Langlois vs Sam. Michaud. St-Benoît Joseph Labre—La partie du lot 48a, avec bâtisses.

Vente le 9 mars, à 10 heures a. m. à la porte de l'église paroissiale.

District de St-Hyacinthe

Anth. Ares vs Clodomir Lussier. St-Pie—Les lots 17 et 19, avec bâtisses.

Vente le 9 mars, à 10 heures a. m. à la porte de l'église paroissiale.

Dame Alph. Gagnon vs H. Borduas & Cie.

St-Hyacinthe—Le lot 181, situé rue Ste-Anne, avec bâtisses.

Vente le 8 mars, à 10 heures a. m. à la porte de l'église paroissiale.

The Peerless Gas Light Co. vs R. H. Gates.

St-Pie—Les lots 828, 829, 843, pt. 657, avec moulin à scie, etc.

Vente le 9 mars, à 10 heures 30 minutes a. m. à la porte de l'église paroissiale.

District de Terrebonne

La Scierie de Ste-Agathe des Monts vs Max. Greenberg.

Ste-Agathe des Monts—La partie du lot 13b, avec bâtisses.

Vente le 8 mars, à 1 heure p. m. à la porte de l'église paroissiale.

Personnel

—Il y a maintenant un an que MM. Létourneau & Cie, 232 rue McGill, sont dans les affaires. Ils sont très satisfaits du succès qu'ils ont obtenu dans la Province où ils font un chiffre d'affaires important. Ils ont un stock en fournitures de tailleurs très varié, très bien assorti et considérable. Ils offrent aux marchands leurs sincères remerciements pour l'encouragement qu'ils en ont reçu dès leur début en affaires et comptent qu'ils voudront bien leur continuer leur patronage dans l'avenir.

Inventions nouvelles

MM. MARION & MARION, sollicitateurs de brevets, Montréal Canada, et Washington, E.-U., fournissent la liste suivante de brevets Canadiens récemment obtenus par leur entremise.

Tout renseignement à ce sujet sera fourni gratis en s'adressant au bureau d'affaires plus haut mentionné.

Nos

123920—Paul Riecke, Dessau, Allemagne. Dispositif pour presser les portes de fournales électriques aux gonds.

123922—Joseph D. Rocheleau, Pike River, Qué. Fiche pour charrues.

123924—Xavier M. Roux, Paris, France. Presse pour l'extraction de l'eau contenue dans la tourbe, la pulpe, etc.

124006—Jean J. Vandandaigne, Montréal, Qué. Vaporisation de substances désinfectantes.

124007—Otto Dempewolf, Brunswick, Allemagne. Mécanisme alimentateur de feuilles pour machines à former les fonds et couvercles de boîtes de conserves.

124029—Emil Landfried, Dresde, Allemagne. Cigare.

124034—François Louvrier, Palmboeuf, (Seine), France. Fournaise électro-métallurgique.

Personnel

—M. Lucien Vallée, très avantageusement connu dans le monde des assurances à Montréal et qui, tout dernièrement était inspecteur à la Cie d'Assurance Mont-Royal, vient d'être nommé agent à Montréal, pour les Cies d'Assurances "La Strathcona" et "La Rimouski".

Une particularité intéressante de "La Strathcona" consiste en ce que, sur 511 actionnaires de la Compagnie, 383 appartiennent à la profession du notariat. "La Strathcona" borne ses risques aux maisons de commerce et aux maisons d'habitation; elle n'assure ni les scieries, ni les manufactures d'aucune sorte.

Avis de Faillite

Dans l'affaire de

ALEXIS GAGNON,

Entrepreneur de Montréal,
Failli.

Le soussigné vendra à l'encan public au No 69 rue Saint-Jacques, Montréal,

**MARDI, LE 22 MARS 1910,
à 11 heures A. M.,**

l'actif suivant :

Un lot de terre situé en la Ville Saint-Louis, entre les rues Saint-Viateur et Bernard, connu et désigné comme étant la moitié sud de la subdivision 382, du lot numéro officiel 11, No 11-382 des plan et livre de renvoi officiel du village incorporé de la Côte Saint-Louis, borné en front par la rue Clark, avec toutes les bâtisses dessus érigées et en voie de construction et tous les matériaux qui sont sur les lieux.

En plus par l'adjudicataire d'assumer une obligation de \$2,500.00 consentie par le failli suivant acte passé devant J. H. Olivier, Notaire, sur laquelle dite somme il reste une balance de \$1,800.00 qui sera payable à l'adjudicataire lorsque les travaux de la dite maison seront complétés.

Pour autres informations, s'adresser à

NAPOLEON ST AMOUR,

Curateur,

11 Place d'Armes, Montréal.

MARCOTTE FRERES,

Encanteurs.